ORGANES DÉCONCENTRÉS FFE

EDITO

La Fédération Française d'Équitation accompagne au quotidien ses Comités régionaux et départementaux, relais de la FFE en Territoires. Ces structures incarnent la présence fédérale sur tout le territoire et garantissent proximité, réactivité et efficacité dans la mise en oeuvre de notre projet commun, au service de la promotion des activités équestres.

Je tiens à saluer le dévouement des élus et bénévoles qui consacrent temps et énergie à porter haut les couleurs de notre Fédération. Grâce à eux, nous renforçons notre présence partout en France et affirmons notre mission : mettre en lumière les bienfaits des activités équestres et asseoir la place du cheval dans la société.

Frédéric Bouix
Président de la Fédération Française d'Équitation

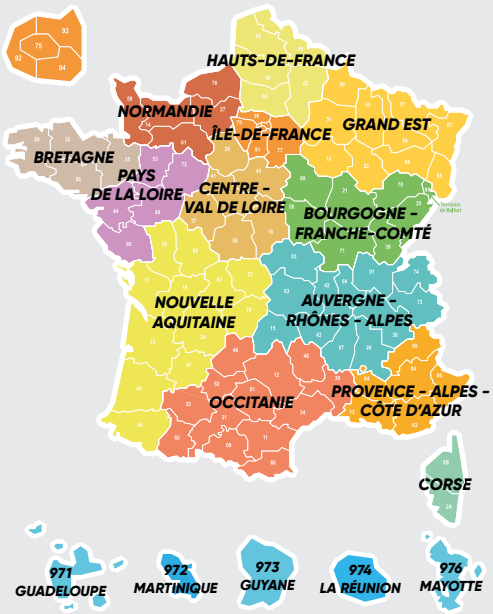

LA FFE

La Fédération Française d'Equitation, FFE, est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique qui bénéficie d'un agrément du ministère des Sports. Son statut de Fédération sportive délégataire lui confère une mission de service public pour organiser et développer les activités équestres en France.

Elle encadre les disciplines sportives, établit les règlements, délivre les brevets fédéraux, édicte les règles techniques liées à la pratique, forme et contrôle les juges et arbitres, délivre les titres de champion de France, sélectionne les équipes de France. La FFE accompagne ses clubs adhérents dans leur mission essentielle : développer et faire rayonner la pratique équestre partout en France.

À travers ses services, ses outils et ses programmes, la FFE met tout en oeuvre pour valoriser les initiatives locales, faciliter le quotidien et renforcer l'attractivité de ses clubs.

LE CNTE

La FFE délègue au Comité National de Tourisme Equestre, CNTE, les missions de développement et d'organisation d'événements relatifs aux activités de tourisme équestre. Il oeuvre pour les cavaliers de pleine nature et les établissements d'équitation d'extérieur et de loisir. Le CNTE vise à rendre l'équitation de pleine nature accessible au plus grand nombre dans un cadre sécurisé et respectueux de l'environnement.

LES COMITÉS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

Les Comités régionaux et départementaux de la FFE sont chargés de représenter la FFE et ses clubs adhérents dans leur territoire, notamment auprès des collectivités territoriales et des services décentralisés de l'Etat. En région, la FFE est représentée par ses organes déconcentrés, OD, les Comités Régionaux d'Equitation, CRE, et Comités Départementaux d'Equitation, CDE, ainsi que les organes déconcentrés, chargés du tourisme équestre, Comité Régional de Tourisme Equestre, CRTE, et Comité Départemental de Tourisme Equestre, CDTE. L'ensemble de ces Comités ont pour mission de coordonner les structures équestres qu'ils regroupent. Pour cela, ils organisent les formations des bénévoles et professionnels, coordonnent l'organisation des compétitions et championnats de leur territoire et promeuvent les activités équestres auprès du grand public et des licenciés.

Retrouvez les contacts de vos Comités Régionaux et Départementaux sur : **ffe.com/la-ffe/comite-regionaux-et-departementaux**

POURQUOI PRENDRE CONTACT AVEC LES COMITÉS ?

PROJETS & DÉVELOPPEMENT

Chargés d'assurer le développement des activités équestres sur leur territoire, les CRE et les CDE fixent des orientations stratégiques et collaborent avec les clubs pour renforcer le maillage territorial et déployer des projets conformes à leurs objectifs.
En plus de leurs actions de développement, ils peuvent également initier des projets d'animation du territoire afin de fidéliser leurs licenciés.

L'observatoire des pratiques équestres innovantes recense les projets au caractère innovant portés ou accompagnés par les organes déconcentrés de la FFE.
Retrouvez-les sur : **cartographie.geocheval.com/cartographie/OPEI/index.html**

TOURISME ÉQUESTRE

Les Comités favorisent l'organisation de rencontres dominicales et de manifestations locales. Ils organisent un événement annuel régional et départemental de tourisme équestre. Ils mettent en œuvre le schéma de développement fédéral des itinéraires équestres : balisage, SIG, hébergements… Ils valorisent l'offre de tourisme équestre de leur territoire et accompagnent la formation des acteurs du tourisme équestre.

SPORT

Les Comités favorisent l'organisation des manifestations sportives sur leur territoire. Ils assurent la labellisation des circuits de compétition régionaux et départementaux et veillent à la coordination des calendriers sportifs. Ils sont également responsables de l'organisation des championnats régionaux, départementaux et territoriaux. De nombreux Comités mettent également du matériel spécifique à disposition des clubs.

FORMATION

Les Comités régionaux assurent un rôle central en matière de formation. Ils interviennent à la fois dans la formation continue des différents acteurs (enseignants, dirigeants, officiels de compétition …) et dans la formation initiale, en accompagnant les parcours vers les diplômes fédéraux et d'État et en veillant à la bonne mise en œuvre des examens professionnels fédéraux. Certains CRE sont également centres de formation certifiés Qualiopi (certification sur la qualité des actions de formation) ce qui leur permet de proposer des actions de formation professionnelle finançables et de proximité.

SOUTIEN & FINANCEMENT

Les OD accompagnent les clubs en servant de relais auprès des collectivités pour valoriser les activités équestres et faciliter l'accès aux financements publics. Ils peuvent offrir un soutien logistique et financier direct, en adéquation avec leurs objectifs de développement territorial.

© création FFE. Photos : FFE/CB/CR/PSV/DR.